Plan d'action régional

Bourgogne-Franche-Comté 2021

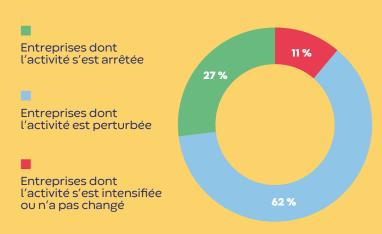


Emploi, économie et formation dans notre région en 2020

L'Opco EP, c'est 18 855 entreprises adhérentes et 68 644 salariés couverts.

Tout au long de l'année 2020, les conseillers de l'Opco EP en Bourgogne-Franche-Comté ont accompagné les entreprises, y compris à distance, pendant les périodes de confinement, grâce à plus de 1900 diagnostics et 2 300 visites en présentiel ou « visio ».

État des lieux des entreprises



État des lieux de l'emploi

567 postes à pourvoir

368

TPE-PME en recrutement

27 % ont des difficultés de recrutement

Enquêtes REFLEx avant le deuxième confinement.

L'activité de l'Opco en 2020

(données à titre provisoire en attendant l'arrêté des comptes)

152 900 €

pour les actions au titre du FNE formation

464 173 €

pour les actions de préparation opérationnelle à l'emploi (POEC)

36 000 €

pour les prestations de conseil ressources humaines (PCRH)

10 553 000 €

au titre du plan de développement des compétences (PDC)

Près de 6 000 salariés ont ainsi bénéficié du soutien de l'Opco EP.

La dynamique de l'alternance

202

3 365

contrats d'apprentissage 230

contrats de professionnalisation 532

apprentis « sans contrat » gérés

Synthèse 2020

Les succès

Un soutien de proximité auprès des entreprises, des branches et des OF et CFA tout au long de l'année 2020, notamment pour les accompagner dans la dématérialisation des dossiers.

Les obstacles

Des situations contrastées selon les entreprises, branches et territoires, une incertitude qui pèse sur 2021. Pour les entreprises qui embauchent, de vraies difficultés de recrutement.

4 ambitions clés pour notre région en 2021

Une position stratégique de l'Opco EP en région Bourgogne-Franche-Comté pour dynamiser l'emploi et permettre le rebond des entreprises.

Les orientations stratégiques de l'Opco EP

Mettre en œuvre

une structure et une organisation territoriales garantes du double impératif de proximité et de dynamisme du développement des missions de l'Opco EP et de ses orientations stratégiques.

Accompagner

les branches professionnelles, les entreprises et les individus dans l'anticipation des mutations de l'emploi, des qualifications et des compétences.

Garantir

à tous les potentiels bénéficiaires un accès plus large à la formation professionnelle et à l'alternance.

Appuyer

les entreprises dans leur effort d'investissement dans la formation, dans les compétences et les qualifications pour et par l'emploi.

Les lignes directrices en Bourgogne-Franche-Comté

Soutenir chaque entreprise en fonction de sa situation par un conseil personnalisé de proximité

- 1. Accompagner les entreprises par des solutions opérationnelles à leurs besoins
- 2. Orienter les actions en fonction des territoires et des branches
- 3. Promouvoir l'offre de services grâce aux réseaux existants
- 4. Positionner l'entreprise comme un partenaire clé dans l'évolution des salariés
- 5. Accompagner les mutations des entreprises

Mettre en place des actions spécifiques concertées pour les branches professionnelles

en région

- 1. Identifier les besoins des branches sur les territoires infrarégionaux
- 2. Dégager des pistes d'action concertées et adaptées aux problématiques des branches
- 3. Faire remonter les besoins en apprentissage des branches sur les bassins d'emploi
- 4. Accompagner les branches et les territoires sur des problématiques prioritaires

Intensifier les partenariats et actions en direction des CFA et OF pour développer

l'alternance

- 1. Renforcer le conseil personnalisé de proximité des CFA et OF, en lien avec leurs
- 2. Accompagner la transformation de l'offre de formation et l'individualisation des parcours
- 3. Faciliter les recrutements en alternance
- 4. Participer à la promotion des métiers en tension et au développement de l'alternance dans les territoires

Mobiliser des partenaires pour intensifier l'action de l'Opco EP en région

- 1. Augmenter les capacités de financement de l'Opco EP en région
- 2. Travailler en synergie avec les acteurs emploi-formation du territoire au service de nos ressortissants
- 3. Identifier des partenariats afin d'accompagner les publics et territoires prioritaires
- 4. Consolider les partenariats historiques et en nouer de nouveaux

Les leviers d'action

2 000

entreprises visitées

2 800

42

CFA rencontrés

enquêtes REFLEx

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021



ENTREPRISES

Accompagner, de l'identification du besoin (REFLEx) à la recherche de solutions emploi-formation opérationnelles :

le bon dispositif, le bon interlocuteur.

Promouvoir l'offre de services de l'Opco EP de façon ciblée :

PCRH, FSE+50, FNE, POE, alternance...

- Identifier les réseaux et les acteurs partenaires pour assurer l'intermédiation et accompagner les mutations.
- Accompagner l'innovation et le déploiement des nouvelles modalités de formation en impliquant les entreprises :

FOAD, AFEST, FIA...

Quels objectifs pour notre plan d'action?

51 M€

11 M€

2000

mobilisés

pour le plan de développement des compétences (PDC) entreprises visitées

NOTRE PLAN D'ACTION POUR 2021



BRANCHES

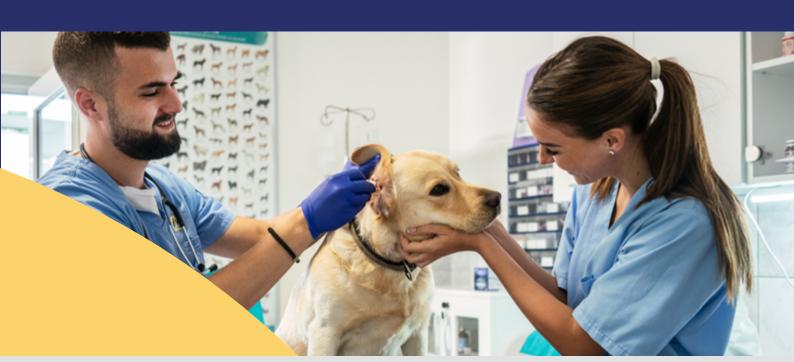
Construire des plans d'action spécifiques et concertés pour dix branches professionnelles prioritaires :

RdV et enquêtes auprès des acteurs des branches.

Adapter l'offre de services de l'Opco aux besoins des branches :

informer, recruter, former, accompagner.

- Cartographier les problématiques branches/territoires en matière de recrutement, formation, développement économique.
- Mener des actions pour pallier les difficultés de recrutement et limiter les ruptures de contrat d'apprentissage.



Le plan d'action régional 2021, conçu dans le respect des orientations stratégiques nationales de l'Opco EP, a été acté par la CPR.



CFA/OF*

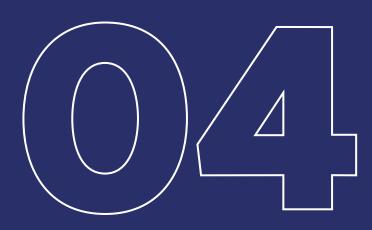
- Vers une gestion 100 % dématérialisée.
- Un conseiller dédié
 par CFA et une animation
 régionale du réseau
 de proximité par
 un référent alternance.
- La poursuite des ateliers CFAbrik'.
- Apprentis sans contrat : mise en relation employeurs/CFA.
- La promotion du hub de l'alternance.
- Un soutien à l'investissement.

843 000 €

pour les actions de préparation opérationnelle à l'emploi (POE)

^{*} Centres de formation des apprentis/organismes de formation.

Le plan d'action régional 2021, conçu dans le respect des orientations stratégiques nationales de l'Opco EP, a été acté par la CPR.



PARTENARIATS ENVISAGÉS

AGEFIPH CRMA Missions locales, ARML

APEC DREETS Pôle emploi

ARACT EMFOR Transitions Pro

Conseil régional Maisons de l'emploi

FOCUS

RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA FORMATION DES SALARIÉS DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA REPRISE

Un partenariat Opco EP/État/Région/FSE visant à promouvoir l'investissement formation en levant les freins à la formation par :

- un soutien financier des partenaires;
- la mise en place d'actions innovantes (actions collectives, AFEST, FIA, entreprise apprenante...).

Objectif: 1250 salariés



L'Opco EP, l'allié de tous en région Bourgogne-Franche-Comté

Une Commission paritaire régionale (CPR) représentant les 7 organisations : CPME, U2P, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO

Présidence de la CPR :

Christian CLÉMENCELLE et Tony TROUX

Un délégué régional Opco EP : Marc LEPRÊTRE

Une équipe dédiée à travers une délégation régionale et des conseillers dans chaque département.



www.opcoep.fr

Opco des Entreprises de Proximité en Bourgogne-Franche-Comté 5 rue Louis de Broglie CS 56623 - 21066 DIJON Cedex Tél. : 03 80 78 94 80

